

Le Myosotis en Chaudière-Appalaches



La Société Alzheimer Chaudière-Appalaches

Une ressource à se souvenir...

Volume 14, numéro 1

Hiver 2013

Tout le personnel

de La Société Alzheimer Chaudière-Appalaches

vous souhaite un très Joyeux temps des Fêtes

et une très belle année 2013



Sonia, Lyse, Valérie, Marc, Maryse, Annie, Josée et Gisèle !

<i>Sommaire</i>	
Un cadeau pour toute l'année	2
Conseil d'administration et personnel	2
Mot de la directrice	3
Gérard est-il inapte ?	3-4
Janvier, mois de sensibilisation ...	5
La maladie d'Alzheimer frappe de ...	6-7
Chiens à vendre	7
Groupe de soutien à Lévis	8
Café-rencontres (Beauceville et St-Georges)	9
Nos coordonnées	9
Répit	10
Dons In Memoriam	11
Votre contribution	11
Marc a lu pour nous	12

*Un cadeau qui peut se poursuivre
tout au long de l'année !*

Que ce soit :

- ⇒ *pour les services d'entretien ménager ;*
- ⇒ *de préparation de repas ;*
- ⇒ *d'entretien extérieur ;*
- ⇒ *d'une période d'accompagnement.*

*Les Coopératives de services à domicile
peuvent planifier avec vous des heures de
services prépayées à offrir à un être cher.*



Le conseil d'administration	Le personnel
Le comité exécutif	Siège social à Ste-Marie
Président : Bernard Poulin	Directrice générale : Sonia Nadeau
1er vice-président : Jean-Yves Gagnon	Intervenante et formatrice : Valérie Audet
2e vice-présidente : Nicole Labrecque	Intervenant : Marc Bordeleau
Trésorier : Eustache Breton	Intervenante : Annie Loubier
Administrateurs	Secrétaire : Josée Cloutier
Jacqueline Perreault	Comptable : Gisèle Beaulieu
Stéphanie Gamache	Point de services à Lévis
	Formatrice et consultante : Lyse Laverrière
	Intervenante : Maryse Chevalier

Mot de la directrice

Bonjour à tous,

En cette période de fin d'année, nous sommes à l'heure des bilans autant personnels que professionnels. La Société s'est donné comme mandat d'intensifier ses services au sein de la population.

Dès janvier, dans le cadre du mois de sensibilisation, vous serez en mesure de participer à plus de conférences grand public. Pour en savoir davantage, consulter notre bulletin à la page 5 et notre Site Web tout au long de l'année. Par le biais de ces conférences, nous désirons sensibiliser la population à ce que vivent les proches aidants, à démystifier la maladie d'Alzheimer et ses composantes et ainsi mieux comprendre leur réalité au quotidien.



Nous profitons de cette occasion pour vous remercier de votre confiance et nous vous souhaitons nos vœux les plus sincères.

Sonia Nadeau



Gérard est-il inapte?

Quel est mon rôle à titre de mandataire, tuteur ou curateur privé?

À notre dernière parution, il a été question du processus d'évaluation médicale et psychosociale en vue de l'homologation d'un mandat en cas d'inaptitude. Maintenant, voici quelques informations concernant vos droits en tant que mandataire.

Vous n'aurez que les droits qui sont indiqués au mandat en cas d'inaptitude de votre proche. En effet, un mandat en cas d'inaptitude est une mesure de protection privée. Ce seront les dispositions spécifiques et contenues au mandat qui s'appliqueront contrairement à une tutelle ou curatelle privée ou publique dont les devoirs et responsabilités sont déjà prévus au Code civil du Québec. Chacun peut ainsi personnaliser son mandat ce qui le rend unique.

Est-ce que je pourrai décider où mon proche résidera et cela peu importe son consentement?

Non. Même une fois reconnu mandataire suite à l'homologation du mandat en cas d'inaptitude vous devez de consulter, dans la mesure du possible, votre proche.

Suite à la page 4

Gérard est-il inapte? (suite)

Il faut s'assurer de rechercher son consentement surtout si le degré d'inaptitude est partiel. Dans le cas spécifique du consentement à choisir un milieu de vie, donc le choix d'un lieu de résidence, si vous n'arrivez pas à convaincre votre proche du bien fondé de votre proposition et qu'il maintient de façon soutenue son objection à changer de milieu de vie, seul un juge pourra l'obliger à se déplacer vers un milieu de vie qu'il ne souhaite pas. Dans un tel contexte le jugement de la personne est déficient et nécessite votre intervention et celle d'un juge.

En ce qui concerne l'élaboration d'un mandat en cas d'inaptitude, un notaire peut vous accompagner afin de préciser les attentes et s'assurer que le tout est conforme au cadre légal existant. Vous pouvez également, à partir du site internet du Curateur Public (www.curateur.gouv.qc.ca) compléter et personnaliser votre mandat en cas d'inaptitude à l'aide du formulaire suggéré par le Curateur Public. Rappelons que cette démarche ne peut se faire que lorsque vous êtes apte.

Maintenant, regardons ce qui se passe lorsque notre proche n'a pas de mandat en cas d'inaptitude.

Le Code civil du Québec prévoit des mesures de protection pour les personnes reconnues inaptes et qui n'ont pas de mandat en cas d'inaptitude. Ces mesures sont principalement la tutelle et la curatelle. Elles peuvent être privées si une personne significative désire agir à titre de tuteur ou curateur privé, ou publics si personne ne démontre le désir de soutenir la personne inapte. Ce sera alors le Curateur public qui agira afin d'assurer la meilleure protection sociale à la personne inapte toujours selon les spécifications du Code civil.

Regardons maintenant ce que veut dire être sous tutelle. Une tutelle sera retenue par un juge si une personne est reconnue partiellement inapte pour l'administration de ses biens et/ou de sa personne. Si vous êtes un proche aidant, la personne aidée sera toujours en mesure de prendre des décisions, mais sans nécessiter toujours votre approbation. À titre d'exemples: le juge pourrait lui permettre de gérer seul un revenu de travail mais non une rente et/ou des placements, faire un testament après une évaluation médicale ou se marier avec l'assistance de son tuteur. À noter qu'un tuteur privé ne peut vendre les biens de la personne sous tutelle, puisqu'il s'agit ici que d'une simple administration.

Quant à la curatelle, ce régime de protection sera retenu par un juge si votre proche est reconnu totalement inapte pour la gestion de ses biens et de sa personne. Dans un tel cas, le curateur privé aura la pleine et totale administration des biens. Il pourra vendre les biens de la personne sous curatelle sans son autorisation. La personne sous curatelle ne peut faire ou modifier un testament ni ne peut se marier.

À suivre à la prochaine parution : accepter d'être tuteur ou curateur privé, cela implique quoi?

Lorraine Dorval, travailleuse sociale en pratique privée

Source : lorrainedorval@oricom.ca

Tél.: 418-243-3739

Revue Le Soleil levant, juillet 2012 du Regroupement des proches aidants de Bellechasse

Mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer



En janvier 2013, le mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer est sous le thème de « Regardez-moi et non ma maladie. Parlons de l'Alzheimer », les personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté ne se réduisent pas à leur maladie.

Elles sont des personnes à part entière. Tenons-le pour acquis et renseignons-nous sur ces maladies. Le moment est venu d'en discuter franchement, en toute connaissance de cause.

Pour tester vos attitudes face à la maladie d'Alzheimer, allez à :
www.alzheimer.ca/parlonsdelAlzheimer

À cet effet, La Société Alzheimer Chaudière-Appalaches organise et offre **quatre conférences** dont deux parmi celles-ci s'intitulent, « Grandir ou souffrir à force d'aider ».

Venez rencontrer notre conférencier, M. Yves Bélanger, psychoéducateur. Celui-ci vous fournira les outils nécessaires pour reconnaître vos limites, votre niveau de stress et de fatigue, afin que vous puissiez poursuivre vos actions si indispensables dans la vie des gens que vous côtoyez.



La première conférence aura lieu à Lévis, le samedi, 19 janvier 2013, au Centre Raymond-Blais, situé au 6, rue Olympique, de 13h30 à 15h00.

La seconde conférence se tiendra à Thetford Mines, le dimanche, 20 janvier 2013, au Club des Aramis situé au 912, chemin du Mont-Granit Ouest, de 13h30 à 15h00.



La troisième conférence «Comprendre la maladie d'Alzheimer pour mieux l'appivoiser» aura lieu à Cap-St-Ignace le mercredi 23 janvier 2013, de 14h00 à 15h30, au Centre Culturel situé au 850, route du Souvenir. Le conférateur invité est le docteur André Doiron, omnipraticien, pratiquant à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, au sein du service de gériatrie, à l'urgence et à l'hospitalisation.

La dernière conférence intitulée « Appivoiser l'Alzheimer », aura lieu à Saint-Georges, samedi le 26 janvier 2013, à 13h30 à 15h00, à la Salle paroissiale de Saint-Georges située au 200, 18e Rue, Saint-Georges Ouest. La conférancièrè invitée est Mme Marie-Jeanne Bellemare, auteure du livre « L'aventure Alzheimer ».



Aucun inscription au préalable. L'entrée est gratuite pour toutes les conférences!

La maladie d'Alzheimer frappe de plus en plus tôt, mais les soins ne suivent pas

« Le nombre de Canadiens âgés de moins de 40 ans qui reçoivent un diagnostic d'Alzheimer est six fois plus élevé qu'il y a vingt ans. En Outaouais, 3000 personnes sont atteintes de cette maladie et 10 % d'entre elles ont moins de 60 ans. Ces gens ont besoin de soins que la société n'est pas encore prête à leur offrir.

Il a fallu plusieurs années à Nicole Lafontaine, de Gatineau, pour se rendre compte que les comportements bizarres de son frère Jean étaient causés par une maladie. " On disait qu'il avait des pertes de mémoire, qu'il agissait drôlement. Mais on disait toujours qu'il y a un effet de l'alcool. On a mis longtemps ses symptômes sur le dos des réjouissances de famille ", se rappelle-t-elle.

Le diagnostic de la maladie d'Alzheimer est tombé alors que Jean Lafontaine avait 56 ans. Quand la maladie frappe aussi tôt, l'aide n'est pas toujours au rendez-vous. Il est difficile de trouver une résidence ou des activités physiques appropriées à ces malades. Nicole Lafontaine a dû héberger son frère.

" J'ai frappé à beaucoup de portes, mais elles se refermaient parce que mon frère n'avait pas 65 ans. Et aussi il n'était pas très fortuné. " — Nicole Lafontaine

Nicole a pris soin de son frère pendant un an et demi, jusqu'à ce qu'elle devienne malade à son tour, " parce que c'était trop lourd ", se rappelle-t-elle. Elle s'est résignée à le faire héberger. Son frère vit maintenant dans une résidence spécialisée parmi des octogénaires.

Des soins mal adaptés aux plus jeunes patients

Le cas de Jean Lafontaine n'est pas unique. Incapables de travailler, les personnes atteintes d'Alzheimer sont souvent trop jeunes pour avoir accès à leur plein régime de retraite et n'ont pas accès aux crédits d'impôt pour l'aide à domicile.

Jean Lafontaine a ainsi travaillé comme comptable, mais il avait quitté son emploi, " étant donné que les gens trouvaient qu'il n'était pas assez stable, qu'il manquait d'initiative ", souligne sa soeur Nicole.

De plus, cette maladie va " évoluer pendant trois à 20 ans. En moyenne c'est 10 ans. Si on a 10 ans à offrir des services, ça peut coûter très cher, de 500 \$ à 1000 \$ par mois ", illustre Mélanie Marcote, de la Société de la maladie d'Alzheimer de l'Outaouais.

Le phénomène prend de l'amplitude. Le docteur Richard Bergeron confirme que " partout en Europe et en Amérique du Nord, il y a plus de cas de démence chez les jeunes de 30-40 ans qu'il n'y en a jamais eu dans l'histoire."

Suite à la page 7

Les origines de la maladie

Lorsque l'Alzheimer frappe de façon précoce, l'origine est souvent génétique. Des études démontrent toutefois que la consommation régulière de marijuana a des conséquences sur l'apparition hâtive de la maladie.

Mais ce sont surtout les traumatismes crâniens et les commotions cérébrales qui sont responsables d'au moins la moitié des cas d'Alzheimer chez les moins de 60 ans.

" Les sports extrêmes, le soccer, le football, le hockey, les accidents de voiture... Tout ce qui est un coup au cerveau [de façon répétitive], tout ce qui peut induire une commotion cérébrale est un facteur de risque qui peut déclencher un problème de la maladie d'Alzheimer, particulièrement chez les gens à risque. " — Dr. Richard Bergeron

"Dans la ligue nationale de football, il y a des joueurs de 35 ans qui ont l'Alzheimer à cause de traumatismes crâniens et de commotions cérébrales et qui souffrent d'Alzheimer ", ajoute le Dr. Bergeron. Il reste maintenant au réseau de santé à développer des soins appropriés pour tous ces patients. »

Source: Radio-Canada.ca, 13 novembre 2012

Chiens à vendre

« Un petit garçon arriva dans un magasin qui portait l'affiche *Chiens à vendre*.

" Combien vendez-vous ces jeunes chiens ? ", demanda-t-il au commerçant. Le marchand répondit : " Entre 30 et 50 dollars. " Le petit garçon fouilla dans ses poches et en tira de la petite monnaie. " J'ai deux dollars trente-sept, dit-il. Est-ce que je peux les regarder s'il vous plaît? "



Le commerçant sourit et siffla; du chenil ils virent sortir Lady, qui accourut vers eux en passant par le couloir du magasin, suivie de cinq petites boules de poils. Un des jeunes chiens traînait derrière, à une bonne distance. Aussitôt qu'il le vit, le petit garçon montra du doigt le petit chien qui boitait derrière les autres : " Qu'est-ce qu'il a celui-là ? " Le commerçant lui expliqua que le vétérinaire avait examiné le petit chien et avait découvert une malformation de la hanche. Il boiterait toujours. Il serait toujours infirme...

Le petit garçon devint tout excité. " C'est ce petit chien-là que je veux acheter. " " Non, dit le commerçant, tu ne peux pas acheter ce chien. Mais si tu le veux vraiment, alors je vais te le donner. " Le petit garçon devint plutôt irrité. Il regarda le commerçant droit dans les yeux et dit: " Je ne veux pas que vous me le donniez. Ce petit chien vaut aussi cher que les autres et je paierai plein prix. En fait, je vais vous donner deux dollars trente-sept maintenant et cinquante cents par mois jusqu'à ce qu'il soit bien à moi. "

Le commerçant répliqua : " Tu ne peux pas vraiment acheter ce petit chien. Il ne sera jamais capable de courir, sauter et jouer avec toi comme les autres chiens. " Sur ce, le petit garçon se pencha, retroussa son pantalon et découvrit une jambe gauche affreusement tordue, soutenue par un appareil orthopédique. Il regarda le commerçant et dit doucement : " Je ne cours pas très bien moi-même, et le petit chien aura besoin de quelqu'un qui puisse le comprendre." »

Source: Oasis d'espoir automne 2012

Groupe d'information et de soutien pour proches aidants à Lévis, printemps 2013

Prendre soin d'une personne vivant avec la maladie d'Alzheimer ou une affection connexe n'est pas une tâche facile.

Le groupe d'information et de soutien vous permettra : d'avoir une meilleure connaissance de la maladie et de ses impacts sur le quotidien, de connaître et d'utiliser des outils pour entrer en relation et favoriser une bonne communication avec votre proche, de connaître et utiliser des stratégies et des solutions afin de s'adapter à plusieurs situations.

Fonctionnement :

Un groupe de 6 à 10 participants se rencontre pendant six semaines consécutives, pour une période de deux heures. Chacune des rencontres a une thématique particulière et est structurée afin de permettre à chacun de faire des apprentissages et d'échanger sur les sujets. Ces rencontres forment un ensemble et doivent être prises en totalité. Des frais de 25\$ s'appliquent pour la documentation et l'inscription préalable est obligatoire.

En participant à un groupe d'information et de soutien, vous avez le meilleur des deux mondes : de l'information pour comprendre la maladie de votre proche, ainsi que le support et le partage de la part de gens qui vivent une situation similaire à la vôtre.

1^{ère} rencontre : lundi le 18 mars 2013

Accueil

2^e rencontre : lundi le 25 mars 2013

Les aspects médicaux de la maladie

3^e rencontre : mardi le 2 avril 2013

Le rôle du CLSC et l'intervenant social

(travailleuse sociale invitée)

4^e rencontre : lundi le 8 avril 2013

Les comportements

5^e rencontre : lundi le 15 avril 2013

La communication

6^e rencontre : lundi le 22 avril 2013

Thèmes variés, synthèse et évaluation

Lieu : La Société Alzheimer Chaudière Appalaches
Centre de Soutien, Lévis
421, rue Dorimène-Desjardins, suite 204
Lévis (Québec)

Heure : 18h30 à 20h30

Quelques places sont encore disponibles.

**Pour vous inscrire ou obtenir de l'information,
contactez Maryse Chevalier (intervenante) au (418) 837-6131.**

Café-rencontres

La Société Alzheimer Chaudière-Appalaches offre, gratuitement, un soutien sous forme de café-rencontres à toutes personnes intéressées. Trois thèmes vous sont proposés :

Saint-Georges

⇒ **Le mercredi 27 février 2013**

L'évolution de la maladie d'Alzheimer et ses composantes

⇒ **Le mercredi 13 mars 2013**

La communication (trucs et conseils pour faciliter l'échange)

⇒ **Le mercredi 27 mars 2013**

Les comportements (mieux saisir les causes pour mieux aider)

Endroit : Résidence Le Saint-Guillaume
3375, 6^e Avenue Ouest
Saint-Georges

Heure : de 18h30 à 20h30

Beauceville

⇒ **Le lundi 4 février 2013**

L'évolution de la maladie d'Alzheimer et ses composantes

⇒ **Le lundi 18 février 2013**

La communication (trucs et conseils pour faciliter l'échange)

⇒ **Le lundi 4 mars 2013**

Les comportements (mieux saisir les causes pour mieux aider)

Endroit : Domaine de la Beaucevilloise
300, 102^e Rue
Beauceville

Heure : de 18h30 à 20h30

Information : M. Marc Bordeleau, intervenant
1-888-387-1230

* Aucune inscription au préalable n'est nécessaire.

Bulletin diffusé à plus de 3 000 exemplaires par :

La Société Alzheimer Chaudière-Appalaches

Adresse de correspondance : Case postale 1,
Sainte-Marie (Québec) G6E 3B4

Recherche et rédaction :

Le personnel de La Société Alzheimer

Conception et mise en page :

Josée Cloutier

Comité de lecture :

Sonia Nadeau, Marc Bordeleau et
Valérie Audet

Siège social :

440, Boul. Vachon Sud
Sainte-Marie (Qc) G6E 3B4
Téléphone : (418) 387-1230
Ligne sans frais : 1-888-387-1230
Télécopieur : (418) 387-1360
Courriel : sachap@globetrotter.net
Site Web : www.alzheimerchap.qc.ca

Point de services :

Centre de Soutien, Lévis*
421 rue Dorimène-Desjardins, suite 204
Lévis (Qc) G6V 5V3

Téléphone : (418) 837-6131
Télécopieur : (418) 837-6019
Courriel : alzheimerlevis@videotron.ca

***SVP, pour vous assurer de la présence d'un(e) intervenant(e) disponible à notre bureau, veuillez appeler avant de vous présenter.**

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30



La Société Alzheimer Chaudière-Appalaches
toujours impliquée dans le « Répit aux heures atypiques »

Bien que depuis 2011, suite à l'entente avec les cinq CSSS du réseau et les Coopératives de services à domicile du territoire, le service de « Répit aux heures atypiques » ait adopté un nouveau mode de fonctionnement. La Société Alzheimer Chaudière-Appalaches est toujours présente dans ce dossier.

Le répit offert aux aidants de même que la qualité des services qui sont dispensés aux personnes vivant avec des problèmes cognitifs font toujours parties de nos préoccupations.

Notre directrice, Mme Sonia Nadeau a accepté de piloter le sous-comité de travail – Répit Proches Aidants. Formé d'un représentant ou d'une représentante de chacun des CSSS, le comité est chargé d'un mandat permettant :

- de veiller à la rentabilité maximale des sommes disponibles à l'intention des aidants de Chaudière-Appalaches ;
- d'identifier les besoins en répit tant localement qu'au niveau régional tenant compte évidemment des budgets disponibles et des ressources déjà existantes dans chacune des sous-régions ;
- d'établir des critères permettant l'accessibilité aux différentes sources de répit de manière équitable sur tout le territoire ;
- de faire en sorte que chacune des régions dispose de l'ensemble des ressources de répit possibles ;
- de veiller également que la formation initiale et le coaching offerts par la suite aux accompagnateurs et accompagnatrices pour les types de répit (jour et atypique) en lien avec le type de clientèle, le soit de façon uniforme et disponible pour tous ;
- tous les budgets alloués doivent être répartis selon des priorités établies et respecter l'équité territoriale, etc.

M^{me} Sonia Nadeau aura donc à assurer des suivis sur l'avancement des travaux du comité ainsi que sur les problématiques rencontrées, les priorités à établir et les délais prévisibles pour y parvenir.

La question nous est maintes fois posée et les intervenants de La Société ne peuvent que rassurer les aidants sur l'intégrité du processus et l'implication de notre directrice dans cette démarche. Tout en accompagnant l'aidant dans sa démarche pour accepter ses limites et l'aide nécessaire pour poursuivre sa tâche, les intervenants de La Société invitent ceux-ci à faire leur démarche auprès de leur intervenant du CLSC.

La sélection des candidats au poste d'accompagnateur et d'accompagnatrice, leur formation ainsi que le coaching sont assurés par une formatrice de La Société Alzheimer Chaudière-Appalaches. Toutes les personnes ayant reçu la formation spécifique ont par la suite la possibilité de communiquer avec la formatrice pour des informations supplémentaires ou un soutien professionnel.

L'administration

Don In Memoriam

Merci aux parents, ami(e)s et connaissances, qui ont choisi d'offrir un don à La Société Alzheimer Chaudière-Appalaches lors du décès de :



Hélène Beaudoin Grondin	Lauréat Gosselin
Evelyne Beaudry	Thomas-Jacques Groleau
Eugène Bélanger	Jeannine Hébert Laroche
Gilberte Belleau	Hervé Jolin
Aimé Blais	Marie-Laure Labbé
Gemma Blanchet Blais	Jeanne D'Arc L. Bélanger
Marianne Bouchard Bégin	Thérèse Lachance Gosselin
Edith Boulé Bouffard	Jacques Langis
Henri-Louis Brousseau	Jean-Charles Larivière
Carmelle Cameron	Madeleine Lehoux Jacques
Yvonne Castilloux	Irène Leclerc Faucher
Cécile Champagne Bolduc	Monique Lessard
Noëlla Coulombe Blais	Estelle Lessard Martineau
Denise Couture	Yvon Morin
Berthe Delzil Asselin	Ida Morin Deschamp
Guy Dionne	Gertrude Paré Chamberland
Jeanne D'Arc D. Paris	Germaine Perreault
Béatrice Dubé	Jean-Marc Poirier
Rachel Gagnon Rousseau	Robert Poulin
Solange G. Labrecque	Gabrielle Poulin Veilleux
Simon Gaudreault	Madeleine Roy
Cécile Gilbert	Joseph-Adrien St-Pierre
Germaine Gilbert	Yvonne Vachon Labbé
Thérèse G. Carbonneau	Séverin Veilleux

À ceux et celles qui ont vécu la perte d'un être cher, nous vous adressons nos plus sincères condoléances et nous vous remercions d'avoir suggéré de remettre vos dons à La Société Alzheimer Chaudière-Appalaches.

Nous vous rappelons que les dons faits au nom de La Société Alzheimer Chaudière-Appalaches servent spécifiquement au développement de services dans notre région.

Josée Cloutier, responsable des dons In Memoriam

Votre contribution

Pour supporter le développement de La Société Alzheimer Chaudière-Appalaches, vous pouvez faire parvenir **un don ou devenir membre**. Votre contribution, même modeste, s'ajoute à celle de nombreuses personnes et entreprises.

- ⇒ Je désire faire un don de _____ \$
- ⇒ Je désire recevoir un reçu pour fins d'impôt (don de plus de 10 \$)
- ⇒ Je désire devenir membre et payer ma cotisation annuelle de 10 \$

Bulletin d'information trimestriel
et documentation gratuite

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

⇒ **Un chèque** libellé au nom de
La Société Alzheimer Chaudière-Appalaches

⇒ **Un mandat-poste**

⇒ **Par carte de crédit**

Visa: _____

Mastercard: _____

Date d'expiration: _____

Signature: _____

Faire parvenir à :
La Société Alzheimer Chaudière-Appalaches
Case postale 1
Sainte-Marie (Québec) G6E 3B4

Merci!

Marc a lu pour nous!

Fenêtre sur La tête

« Mais qu'est-ce qu'il y a dans ma tête ? Elle protège un organe vital et extraordinaire : le cerveau. C'est là que naît la pensée et c'est grâce à lui que tu es ce que tu es. Découvre comment ton cerveau contrôle les sens et fait de toi un être capable de deviner ce que pensent les autres. »

Ce livre, sous des allures enfantines, recèle une mine de renseignements pertinents sur l'organe maître du corps humain : ses capacités, le contrôle des sens, l'imagination, « lire dans les pensées », ses défaillances et d'autres aspects. Il s'adresse aux 7 à 107 ans. Sous une forme ludique, vous y apprendrez à coup sûr des choses étonnantes. Bien sûr, chaque sujet n'est pas abordé en profondeur, mais donne une bonne idée du fonctionnement cérébral. Je le conseille à toute personne curieuse de mieux connaître ce qui se passe entre ses deux oreilles. À lire avec un enfant de préférence ou avec le regard de l'enfant en soi.



Fenêtre sur La tête, Alex Frith et Colin King, Éditions Héritage jeunesse, 2008, 15 pages.

N.B. : Vous pouvez emprunter ce livre, ou un autre de notre bibliothèque ou un dvd, en composant le **1-888-387-1230**.

En vous souhaitant une lecture enrichissante !

Marc Bordeleau, intervenant

*Ce qui compte à Noël,
ce n'est pas de décorer le sapin,
c'est d'être tous réunis.
-Kevin Bright*

